ICT Berufsbildung
Formation professionnelle
Formazione professionale

Concept d'information et de formation (CIF) pour les responsables de la formation professionnelle

concernant le

Système national de standardisation et de qualité pour les formations initiales dans le domaine de l'ICT

Les commissions CSDP&Q informatique & spécialistes ICT et CSDP&Q médiamatique & business numérique ont pris position sur le présent CI le 23.10. et le 30.10.2024 respectivement.

Statut : 30.11.2024 (Mise à jour : 31.03.2026)

La version actuelle peut être consultée à l'adresse suivante:

www.ict-berufsbildung.ch > Services > Centre de téléchargement

Projet directeur du SEFRI concernant les révisions des professions du 17.08.2020

Contenu

1. Objectifs du concept d'information et de formation 3

2. Conditions générales 3

3. Compétences pour les mesures d'information et de formation 4

4. Zuständigkeiten Ausbildungsüberprüfung 4

5. Principes de mise en œuvre du concept d'information et de formation 5

6. Les nouveautés et leurs conséquences 6

7. Aperçu des thèmes d'information et de formatio 7

8. Mesures d'information 9

9. Élaboration des documents de mise en œuvre et des mesures d'information/de formation qui en découlent 11

9.1 Offres d'information et de formation HEFP 19

10. Contact 20

11. Annexe 21

1. Objectifs du concept d'information et de formation

Le projet «Optimisations DEP», placé sous la responsabilité des Organes responsables de la formation professionnelle ICT en collaboration avec les cantons, donne lieu à des nouveautés qui seront mises en œuvre dans les deux lieux de formation que sont l'école professionnelle et les cours interentreprises. Le présent concept d'information et de formation définit les mesures d'information et de formation nécessaires pour les responsables de la formation professionnelle de tous les lieux de formation et règle les compétences entre les cantons, les organes responsables et les autres acteurs impliqués dans la formation initiale.

Le présent concept d'information et de formation CIF, adopté par la commission CSDP&Q, est utilisé pour la mise en œuvre nationale du nouveau guide «Mise en œuvre du modèle modulaire pour les formations initiales dans le domaine des ICT issu du projet optimisation DEP».

2. Conditions générales

Selon la loi sur la formation professionnelle (LFPr ; RS 412.10), l'obligation de surveillance et d'exécution des trois lieux de formation incombe aux cantons ; cela inclut également le devoir d'information et de formation des responsables de la formation professionnelle des trois lieux de formation.

En ce qui concerne l'organisation, il convient de faire une distinction entre :

- **Mesures d'information** en rapport avec les adaptations dans ce système et les instruments ultérieurs de promotion de la qualité (documents de mise en œuvre tels que programme de formation pour les entreprises formatrices, programme de formation pour les cours interentreprises, plan d'études pour les écoles professionnelles, dispositions d'exécution pour la procédure de qualification avec examen final, et
- **des mesures de formation** des responsables de la formation professionnelle pour la mise en œuvre des adaptations sur le plan de la pédagogie professionnelle.

3. Compétences pour les mesures d'information et de formation

Les mesures d'information relèvent de la compétence des cantons. En cas de délégation de cette tâche aux organes responsables ou de réalisation en combinaison avec les mesures de formation, les dépenses doivent être négociées entre les organes responsables et les cantons dans le but de proposer des séances d'information et de formation gratuites pour les participants.

Les invitations aux séances d'information (cf. chap. 8) sont adressées par les cantons en accord avec les organes responsables.

Les mesures de formation (cf. chap. 9) sont réalisées par la HEFP sur mandat des organes responsables. Sur la base des mesures de formation définies, les organes responsables mettent à disposition les informations et documents relatifs au contenu. La mise en œuvre des formations se fera avec la participation de spécialistes des lieux de formation que sont l'école professionnelle et les cours interentreprises (cf. chap. 9.1), qui seront convoqués et coordonnés par la HEFP.

Les offres suivantes de la HEFP - Haute école fédérale pour la formation professionnelle sont utilisées pour la mise en œuvre dans toutes les régions linguistiques.

- Réunions d'information sur la mise en œuvre
- Réunions d'échange d'expériences

Détails de ces offres standard : https://www.hefp.swiss/mise-en-oeuvre-dans-la-formation-professionnelle-initiale

Les locaux sont organisés par la HEFP pour les séances d'information et de formation. Des locaux peuvent également être mis à disposition par les cantons concernés et leurs lieux de formation que sont les écoles professionnelles ou les cours interentreprises.

Le contenu est défini ou pris en charge par les organes responsables. La coordination des intervenant.e.s se fait en collaboration entre les organes responsables et la HEFP. L'inspecteur ou l'inspectrice professionnel.le cantonal.e compétent.e peut prendre en charge une partie des manifestations.

4. Zuständigkeiten Ausbildungsüberprüfung

Für die Überprüfung der Ausbildung sind die Kantone zuständig. Sie überprüfen und koordinieren mit den Ausbildungsorten (Berufsfachschule und überbetriebliche Kurse) die Absolvierung der Ausbildung. Im Falle einer unzureichenden Teilnahme oder Umsetzung sind Massnahmen so wie auch Nachschulungen für neue Lernorte und Personen durch die Kantone zu koordinieren.

5. Principes de mise en œuvre du concept d'information et de formation

Ci-dessous figurent les principes qui guident la mise en œuvre uniforme du nouveau système (guide) dans toute la Suisse. Ils sont formulés de manière à permettre des adaptations régionales. Les principes comprennent également des déclarations directrices concernant la répartition financière des dépenses entre les organes responsables et les cantons.

Les principes suivants guident l'ensemble de la mise en œuvre :

- En tant qu'organe responsable, ICT-Formation professionnelle Suisse collabore avec la HEFP - Haute école fédérale de formation professionnelle pour la planification, la préparation et la réalisation de manifestations d'information et de formation.
- Les bonnes pratiques issues de mises en œuvre comparables en cours ou déjà achevées sont prises en compte.
- Les documents de mise en œuvre suivants ont été élaborés et utilisés dans la formation : guide « Mise en œuvre du modèle modulaire dans la formation professionnelle initiale des ICT », concept « matrice de compétences » et bonnes pratiques d'une matrice de compétences.
- Les documents de mise en œuvre sont coordonnés entre eux.
- Les formateurs/formatrices professionnels (directeurs/directrices d'école, professeurs, responsables de CI, instructeurs/instructrices de CI) des lieux de formation que sont l'école professionnelle et les cours interentreprises sont initiés à l'utilisation et à la mise en œuvre du guide et du concept.
- L'information et la formation sont assurées dans les trois régions linguistiques par la HEFP en collaboration avec les organes responsables et les cantons.
- Les voies d'information sont définies. Les organes responsables mettent à disposition les documents nécessaires à l'information et à la formation.
- Les dépenses pour la mise en œuvre des mesures d'information et de formation sont des aspects centraux pour la mise en œuvre des profils professionnels dans les lieux de formation que sont l'école professionnelle et les cours interentreprises. Les coûts qui ne sont pas pris en charge par les offres de la HEFP sont assumés par cette dernière en accord avec les organes responsables et les cantons.

6. Les nouveautés et leurs conséquences

Les principales nouveautés découlant du projet et donc du changement de système, et qui sont importantes pour la mise en œuvre, sont énumérées ci-dessous. Les besoins en matière d'information et de formation sont déduits de ces nouveautés.

Nouveautés, classées par ordre d'importance	**Justification / explications / conséquences**
Nouveau système : Système national de standardisation et de qualité pour les formations initiales dans les ICT. *(Remarque : remplace l'ancien système DEP)*	Organisation, rôles et processus redéfinis conformément au guide «Mise en œuvre du modèle modulaire pour les formations professionnelles initiales dans le domaine des ICT».
Matrice des compétences comme nouvel élément obligatoire (instrument) pour une standardisation dans la mise en œuvre. *(Remarque : remplace l'ancienne DEP)*	Mise à disposition et utilisation obligatoires dans la mise en œuvre du contrôle et de l'évaluation des performances dans les formations de base en ICT.
Forme organisée de collaboration intercantonale (CIC) dans des groupes CIC respectifs des lieux de formation que sont l'école professionnelle et les cours interentreprises.	La participation des lieux de formation à ces groupes de collaboration intercantonaux est essentielle pour l'élaboration uniforme des bases de mise en œuvre (matrice de compétences et autres documents tels que le matériel didactique), les économies de temps et l'optimisation des coûts qui en découlent pour les lieux de formation.
Offres nationales de soutien des organes responsables pour l'échange entre les lieux de formation que sont l'école professionnelle, les cours interentreprises et aussi les entreprises.	Afin de promouvoir la coopération entre les lieux de formation ainsi que l'échange intercantonal entre les lieux de formation, les organes responsables organisent différentes activités. Celles-ci doivent être utilisées par les lieux de formation afin de créer des synergies, d'échanger des expériences et de poursuivre un développement commun.

7. Aperçu des thèmes d'information et de formatio

L'aperçu ci-dessous montre qui doit être informé (« I » pour information) ou informé et formé (« A » pour information et formation) et sur quels sujets.

Sujet	**Formateur/formatrice professionnel.le dans les entreprises formatrices**	**Membres de la direction de l'école, professeurs**	**Formateurs/formatrices professionnel.le.s dans les CIE**	**Offices cantonaux**	**Responsable**
Guide «Mise en œuvre du modèle modulaire pour les formations professionnelles initiales dans le domaine des ICT»	*I*	*I / A*	*I / A*	*I*	*Organes responsables / Cantons*
Concept de «matrice de compétences»	*I*	*I / A*	*I / A*		*Organes responsables / Cantons*
Structure des groupes CIC des écoles professionnelles (par profil professionnel)		*I*			*Organes responsables*
Structure des groupes CIC des Prestataires de CIE (par profil professionnel)			*I*		*Organes responsables*
Mise en place d'un groupe de responsables CIC des écoles d'évaluation (pour tous les		*I*	*I*		*Organes responsables*

profils profes-sionnels)					
Vérification de la mise en œuvre dans les lieux de formation OFS et CI				*I*	*Cantons*

8. Mesures d'information

Classé par ordre croissant de date de mise en œuvre.

Moment / Qui	**Groupe cible**	**Mesure / contenu**	**Moyens**
Septembre 2024 ICT-FPCH	CDP	Informations sur le nouveau système et sa pertinence dans le processus de développement professionnel des formations initiales en ICT	Présentation Documents de projet Guide
28.10.2024 ICT-FPCH	Ecoles professionnelles : membres de la FP & professeurs	Informations sur le nouveau système (organisation, rôles, instruments et processus)	Guide Concept de la matrice des compétences Concept FI
30.10.2024 ICT-FPCH	CSDP&Q INF+IFF (partenaires associés)	Informations sur le nouveau système (organisation, rôles, instruments et processus)	Guide Concept de la matrice des compétences Concept FI
04.11.2024 ICT-FPCH	Prestataires de CIE : Moniteurs & responsables de cours	Informations sur le nouveau système (organisation, rôles, instruments et processus)	Guide Concept de la matrice des compétences Concept FI
20.11.2024 ICT-FPCH	CSDP&Q MED+ EDB (partenaires associés)	Informations sur le nouveau système (organisation, rôles, instruments et processus)	Guide Concept de la matrice des compétences Concept FI
07.12.2024 ICT-FPCH	OrTra rég.	Informations sur le nouveau système (organisation, rôles, instruments et processus)	Guide Concept de la matrice des compétences Concept FI
Mars 2025 Cantons	Offices cantonaux	Informations et documents finaux sur l'entrée en vigueur et les activités de mise en œuvre	Guide Concept de la matrice des compétences Concept FI Plan de formation HEFP

Mars 2025 Cantons / ICT-FPCH	Ecoles professionnelles, formateurs CIE & OrTra rég.	Informations et documents finaux sur l'entrée en vigueur et les activités de mise en œuvre	Guide Concept de la matrice des compétences Concept FI Plan de formation HEFP
Mars 2025 ICT-FPCH	OrTra rég.	Informations et documents finaux sur l'entrée en vigueur et les activités de mise en œuvre	Guide Concept de la matrice des compétences Concept FI
03.04.2025 ICT-FPCH	Tous les lieux de formation	Information sur le statut actuel (rappel, etc.) lors de la conférence d'assurance qualité 2025	Concept FI Plan de formation HEFP

9. Élaboration des documents de mise en œuvre et des mesures d'information/de formation qui en découlent

Classé par ordre croissant de date de mise en œuvre.

Documents de mise en œuvre à élaborer	Effort / Objectif	Créé par	Créé jusqu'au	Mesure d'information / public cible / contenu / moment	Mesure de formation / public cible / contenu / date
Guide «Mise en œuvre du modèle modulaire pour les formations professionnelles initiales dans le domaine des ICT»	L'école professionnelle et les prestataires de CIE connaissent l'organisation, les rôles, les instruments et les processus du système «Système national de standardisation et de qualité pour les formations initiales dans les ICT»	ICT-Formation professionnelle Suisse	Février 2025 *Terminé, fév. 2025 / Publication, mai 2025*	Mesure à prendre : - Mise à disposition d'informations Contenu : - Guide - Concept de matrice de compétences Public cible : - OrTra rég. - Entreprises de formation - Formateurs/formatrices professionnel(le)s Entreprises - Directeurs/trices d'école - Professeurs - Responsables de CI - Responsables de cours Moment : - **Mars 2025**	*Annexe au plan de formation* *ainsi que* *Elément pour la manifestation d'information et de formation en rapport avec le déploiement du nouveau système*

Documents de mise en œuvre à élaborer	Effort / Objectif	Créé par	Créé jusqu'au	Mesure d'information / public cible / contenu / moment	Mesure de formation / public cible / contenu / date
Concept de « matrice de compétences »		ICT-Formation professionnelle Suisse	Février 2025 *Terminé, fév. 2025 / Publication, mai 2025*	Mesure à prendre : - Mise à disposition d'informations Contenu : - Définition de la matrice des compétences Public cible : - OrTra rég. - Directeurs/trices d'école - Professeurs - Responsables de cours interentreprises - Responsables de cours Moment : **- Mars 2025**	*Annexe au guide* *ainsi que* *Elément pour la manifestation d'information et de formation en rapport avec le déploiement du nouveau système*

Documents de mise en œuvre à élaborer	Effort / Objectif	Créé par	Créé jusqu'au	Mesure d'information / public cible / contenu / moment	Mesure de formation / public cible / contenu / date
Programme de formation Mise en œuvre du nouveau système	Les personnes de l'école professionnelle et les prestataires de CIE sont formés au guide et au concept (voir points précédents)	HEFP *et* ICT-Formation professionnelle Suisse	Mars 2025 *Programme et appel à candidatures, terminé : 21.05.2025* *C'est réglé pour la Suisse alémanique et la Suisse romande: 31.03.2026*	Mesure à prendre : - Mise à disposition d'informations Contenu : - Plan de formation - Plan modulaire - Guide - Concept de matrice de compétences - Présentation de manifestations - Exemple de bonne pratique - autres outils Public cible : - Directeurs/trices d'école - Professeurs - Responsables de cours interentreprises - Responsables de cours Moment : **mai - octobre 2025**	Mesure à prendre : - Manifestations d'information et de formation d'une journée (5x en Suisse alémanique, 3x en Suisse romande et 1x au Tessin) Contenu : - Documents d'information selon la mesure d'information (ICT-FPCH) - Apports théoriques sur l'orientation vers les compétences opérationnelles et son contrôle (HEFP) - Transfert de la pratique (Train-the-Trainer) - Possibilité d'application et échange d'expériences (Lieux de formation) Moment : **octobre 2025 – février 2026**

Documents de mise en œuvre à élaborer	Effort / Objectif	Créé par	Créé jusqu'au	Mesure d'information / public cible / contenu / moment	Mesure de formation / public cible / contenu / date
Agenda échange d'expériences	Les personnes de l'école professionnelle et les prestataires de CIE sont invités à un échange annuel d'expériences pour progresser ensemble et profiter des synergies.	HEFP	Novembre 2025	Mesure à prendre : - Mise à disposition d'informations Contenu : - Plan de formation - Plan modulaire - Guide - Concept de matrice de compétences - Exemple de bonne pratique - autres outils Public cible : - Directeurs/trices d'école - Professeurs - Responsables de cours interentreprises - Responsables de cours Moment : **tbd**[1]	Mesure à prendre : - Manifestations d'information et de formation d'une demi-journée ou d'une journée dans les trois régions linguistiques. Contenu : - Mise à jour des informations (ICT-FPCH) - Apport théorique si nécessaire (HEFP) - Échange d'expériences (lieux de formation) Moment : **tbd (été 2026)**

[1] Selon les besoins et inscription par les écoles professionnelles

Documents de mise en œuvre à élaborer	Effort / Objectif	Créé par	Créé jusqu'au	Mesure d'information / public cible / contenu / moment	Mesure de formation / public cible / contenu / date
Guide de développement de la matrice des compétences	Les personnes de l'école professionnelle et les prestataires de cours interentreprises savent comment se déroule le développement d'une matrice de compétences.	Groupe de travail avec des représentants des écoles professionnelles des cantons ZH, BE et AG	Novembre 2025 *Prévu pour 2026, avec un groupe de travail composé d'écoles professionnelles*	Mesure à prendre : - Mise à disposition des informations sur la plateforme de collaboration centrale[2] Contenu : - Bildungsplan - Modulbaukasten - Guide - Concept de matrice de compétences - Exemple de bonne pratiqu - autres aides Public cible : - Directeurs d'école - Responsables de école professionelle - Responsables de CIE - Responsables de cours Moment: **Novembre 2025**	-

[2] Plate-forme nationale de ICT formation professionnelle Suisse, TEAMS "Modul contents" (accès uniquement avec login)

Documents de mise en œuvre à élaborer	Effort / Objectif	Créé par	Créé jusqu'au	Mesure d'information / public cible / contenu / moment	Mesure de formation / public cible / contenu / date
Guide d'utilisation de la matrice de compétences	Les personnes travaillant dans les écoles professionnelles et les prestataires de cours interentreprises savent comment élaborer une matrice de compétences.	Groupe de travail avec des représentants des écoles professionnelles des cantons ZH, BE et AG	Août 2025 *Terminé, 11 septembre 2025*	Mesure à prendre : - Mise à disposition des informations sur la plateforme de collaboration centrale[3] Contenu : - Plan formation - Plan modulaire - Guide - Concept de matrice de compétences - Présentation de manifestations - Exemple de bonne pratiqu - autres aides Public cible : - Directeurs d'école - Responsables de école prof. - Responsables de CIE - Responsables de cours Moment :	Mesure à prendre : - Ganztägige Informations- und Ausbildungs-Veranstaltungen (5x Deutschschweiz, 3x Romandie und 1x Tessin) ➔Siehe Massnahmenpunkt oben «Ausbildungsprogramm Implementierung»

[3] Plate-forme nationale de ICT formation professionnelle Suisse, TEAMS "Modul contents" (accès uniquement avec login)

				Août 2025	
Documents de mise en œuvre à élaborer	**Effort / Objectif**	**Créé par**	**Créé jusqu'au**	**Mesure d'information / public cible / contenu / moment**	**Mesure de formation / public cible / contenu / date**
Composition des groupes de travail intercantonaux (CIC)	Les personnes de l'école professionnelle et les prestataires de CIE sont intégrés dans le groupe CIC, ont accès à la plateforme de collaboration de ICT-Formation professionnelle Suisse et la collaboration est lancée.	ICT-Formation professionnelle Suisse	Novembre 2025 *en cours de formation, formé à 3 des 4 métiers, 31 mars 2026*	Mesure à prendre : - Mise à disposition des informations sur la plateforme de collaboration centrale[4] Contenu : - Liste de contacts IKZ-IFF (éP & CIE)[3] - Liste de contacts IKZ-INF (éP & CIE)[3] - Liste de contacts IKZ-MED (éP & CIE)[3] - Liste de contacts IKZ-EDB (éP & CIE)[3] - Guide - Concept de matrice de compétences Public cible : - Directeurs d'école - Responsables de école professionelle - Responsables de CIE - Responsables de cours Moment :	Mesure à prendre: - Organiser le coup d'envoi par groupe CIC - Définir l'organisation et les compétences pour les activités en cours au sein du groupe CIC Contenu : - Transfert d'informations sur la définition du groupe CIC (ICT-BBCH) - Transfert d'informations sur la situation actuelle dans le profil professionnel (ICT-BBCH) - Définition de l'organisation et des responsabilités au sein du groupe CIC (participants) Moment : **avril à novembre 2025**

[4] Plate-forme nationale de ICT formation professionnelle Suisse, TEAMS "Modul contents" (accès uniquement avec login)

				Juillet 2025	
Documents de mise en œuvre à élaborer	**Effort / Objectif**	**Créé par**	**Créé jusqu'au**	**Mesure d'information / public cible / contenu / moment**	**Mesure de formation / public cible / contenu / date**
Composition du groupe des responsables des groupes de travail intercantonaux des écoles professionnelles	Représentants du groupe CIC par profil d'emploi qui échangent au sein d'un groupe de direction et peuvent ainsi discuter d'optimisations, d'adaptations ou de développements du système de manière interprofessionnelle.	ICT-Formation professionnelle Suisse	Novembre 2025 *en cours de formation, formé à 3 des 4 métiers, 31 mars 2026*	Mesure à prendre : - Mise à disposition de la composition des responsables des groupes CIC des écoles professionnelles Contenu : - Guide - Concept de matrice de compétences Public cible : - Directeurs d'école - Responsables de école professionelle - Responsables de CIE - Responsables de cours Moment : **Novembre 2025**	Mesure à prendre:: - Organiser le coup d'envoi avec le groupe de moniteurs - Organiser une réunion annuelle d'échange d'expériences Contenu : - Transfert d'informations vers le système (ICT-BBCH) - Transfert d'informations sur la situation actuelle par profil professionnel (ICT-BBCH) - Échange d'expériences, identification des mesures, définition des responsabilités, etc. Moment : **Novembre 2025**

9.1 Offres d'information et de formation HEFP

Les points clés suivants sont pris en compte dans la mise en œuvre des offres de la HEFP :

1. **Réunions d'information sur la mise en œuvre**
   - Manifestations uniques pour la mise en œuvre du nouveau système dans toute la Suisse sur la base du guide «Mise en œuvre du modèle modulaire dans la formation professionnelle initiale des ICT»

   - Manifestations d'une journée dans toutes les régions linguistiques
     Cours obligatoire pour les lieux de formation école professionnelle et cours interentreprises

   - Répartition en :
     - Information (guide) par ICT-FPCH
     - Théorie (orientation compétences, évaluation des prestations) par la HEFP
     - Pratique (trian-the-trainer) par des spécialistes de l'OFS ou des CI
     - Application par les lieux de formation (échange d'idées, de bonnes pratiques, etc.)

   - Plusieurs réalisations dans toutes les régions linguistiques (DE / FR & IT)
     - 5 manifestations en Suisse alémanique (Est, ZH, Suisse centrale, Centre)
     - 3 manifestations en Suisse romande (VD, BE/JU/NE, VS)
     - 1 manifestation au Tessin (TI)

   - Organisation, y compris appel d'offres / inscription, réunions de préparation, réalisation, etc. par la HEFP

   - Intervenants des lieux de formation :
     - Demande et médiation par ICT-FPCH
     - Organisation et coordination pour les manifestations par la HEFP

   - Vérification de la participation et mise en œuvre d'éventuelles mesures ou formations complémentaires par les cantons

2. **Rencontre d'échange d'expériences**
   - Événements récurrents pour l'échange d'expériences / le développement des thèmes opérationnels dans le contexte du guide «Mise en œuvre du modèle modulaire»

   - Réalisations annuelles pour toutes les régions linguistiques

   - Participation recommandée pour les lieux de formation école professionnelle et cours interentreprises

   - Organisation, y compris appel d'offres / inscription, réunions de préparation, réalisation, etc. par la HEFP

   - Intervenants : Coordination avec ICT-FPCH par la HEFP, organisation et coordination pour les manifestations par la HEFP

   - Annonce avec indication de la date (save the date) lors des séances d'information et de formation en 2025 (voir point 1) par la HEFP

   - L'intégration d'autres thèmes (également la théorie dans le contexte de la mise en œuvre, de la conception de l'enseignement, etc. concernant les formations de base en ICT) a lieu lors de l'élaboration du programme des manifestations par l'IFFP

10. Contact

Organes responsables ; OrTra nationale - ICT-Formation professionnelle Suisse

Renseignements généraux (contact principal)

Matthias Bauhofer
Responsable de la formation initiale

Téléphone: +41 58 360 55 50
Mail: matthias.bauhofer@ict-berufsbildung.ch
Web: www.ict-berufsbildung.ch

Commission CSDP&Q informatique et spécialistes ICT

Patrick Müller
Président de CSDP&Q INF et IFF

Mail: patrick-ze.mueller@ubs.com
Web: www.ict-berufsbildung.ch/verband/organisation/kommission-b-q-informatik

Commission CSDP&Q médiamatique & business numérique

Steven Walsh
Président de CSDP&Q MED et EDB

Mail: steven.walsh@swisscom.com
Web: www.ict-berufsbildung.ch/verband/organisation/kommission-b-q-mediamatik

HEFP - Haute école fédérale pour la formation professionnelle

Franziska Wettstein
Chef de projet, centre de développement professionnel

Mail: franziska.wettstein@ehb.swiss
Web: www.ehb.swiss/person/wettstein-franziska

Kantone Secrétariat de la CSFP et offices cantonaux

Peter Marbet
Secrétariat, responsable du domaine de la formation professionnelle

Telefon: +41 31 309 51 58
Mail: marbet@edk.ch
Web: www.cdip.ch/de/sbbk/die-sbbk/sekretariat

OrTra régionales de l'ICT-Formation professionnelle Suisse

Point de contact pour les entreprises et les apprenti.e.s :
https://www.ict-berufsbildung.ch/association/organisation/organisations-regionales-du-monde-du-travail

Canaux de communication de l'ICT-Formation professionnelle Suisse

LinkedIn https://www.linkedin.com/company/ict-berufsbildung-schweiz
Instagram https://www.instagram.com/ictbbch
YouTube https://www.youtube.com/ictbbch

11. Annexe

Aperçu des documents et du lieu de référence :

Document	Lieu d'obtention
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale	Liste des professions - Répertoire des professions du SEFRI www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/ ICT-Formation professionnelle Suisse -> Apprentissage des ICT www.ict-berufsbildung.ch/formation-initiale/apprentissages-ict
Plan de formation	
Profil de qualification	
Dispositions d'exécution pour la procédure de qualification PQual	
Validation des acquis de l'expérience (aPQual)	
Explications du certificat	
Recommandation chemin standard et MP-dispensations	ICT-Formation professionnelle Suisse -> Centre de téléchargement www.ict-berufsbildung.ch/services/download-center
Guide de mise en œuvre du modèle modulaire pour les formations initiales dans le domaine des ICT	ICT-Formation professionnelle Suisse -> Centre de téléchargement www.ict-berufsbildung.ch/services/centre-de-telechargement
Concept de la matrice des compétences	ICT-Berufsbildung Schweiz -> Download-Center www.ict-berufsbildung.ch/services/centre-de-telechargement
Plate-forme de collaboration nationale *(non publique)*	TEAMS «ICTBB BGB Modul contents» www.ict-berufsbildung.ch/modul-contents
Matrice des compétences (modèle) *(non publique)*	TEAMS «ICTBB BGB Modul contents» Kanal Allgemein > Dateien \ Templates
Rapport de formation (modèle)	Berufsbildung.ch du CSFO www.formationprof.ch/fr/deroulement-de-lapprentissage/documenter-et-evaluer
Règlement d'organisation des cours interentreprises	ICT-Formation professionnelle Suisse -> Centre de téléchargement www.ict-berufsbildung.ch/services/centre-de-telechargement
Liste des professions apparentées	ICT-Formation professionnelle Suisse -> Centre de téléchargement www.ict-berufsbildung.ch/services/centre-de-telechargement
Explication des possibilités offertes par les compétences linguistiques	ICT-Formation professionnelle Suisse -> Services -> Plan modulaire www.ict-berufsbildung.ch/services/plan-modulaire
Modèle de plan de formation en entreprise	Disponible auprès de l'OrTra régionale
Brochure et dépliant sur le métier	ICT-Formation professionnelle Suisse -> Apprentissage des ICT www.ict-berufsbildung.ch/formation-initiale/apprentissages-ict ou retrait auprès de l'OrTra régionale
FAQ - Questions/réponses	ICT-Formation professionnelle Suisse -> FAQ www.ict-berufsbildung.ch/fr/services/faq

Abréviations & références :

aPQual	autres procédures de qualification	SEFRI - Procédure de validation ICT
BVZ	Annuaire professionnel	SEFRI – Liste des professions
CIO	Centres d'orientation professionnelle et d'information	Orientation professionnelle – CIO
CDIP Est	Conférence des directeurs de l'éducation de Suisse orientale	Web CDIP Est
CDIP NO	Conférence des directeurs de l'instruction publique du Nord-Ouest de la Suisse	Web CDIP NO
CDP	Développement des professions	
CFC	Certificat fédéral de capacité	Orientation professionnelle CFC
CIC	Groupes de collaboration intercantonaux	
CIE	Cours interentreprises	
CIF	Concept d'information et de formation	SEFRI - Document
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire	WEB CPLO
CSDP&Q	Développement professionnel et assurance qualité	Commissions CSDP&Q
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle | Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle	Web CSFP
Dir. CIC	Représentant.e.s des groupes CIC par profil professionnel	
EDB	Développeuse/Développeur digital business	ICT-FPCH
EP	École professionnelle	
FAQ	Frequently Asked Questions (questions fréquemment posées)	
FP	formateur/formatrice professionnel	
HEFP	Haute école fédérale de formation professionnelle	HEFP
ICT	Informations- and Communications Technology	
ICT-FPCH	ICT-Formation professionnelle Suisse	Web ICT-FPCH
LFPr	Loi sur la formation professionnelle	SEFRI - LFPr
MED	Médiamaticien.ne	Apprentissage ICT Médiamaticien.ne
MP	Maturité professionnelle	Orientation professionnelle – MB
OrTra	Organisation du monde du travail	ICT-FPCH & OrTra régionales
PM	Plan modulaire	Plan modulaire ICT-FPCH
PQual	Procédure de qualification	SEFRI - Principes PQual
SEFRI	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation	Web SEFRI
ZKB	Conférence des offices de la formation professionnelle de Suisse centrale	Web ZKB

Glossaire avec d'autres termes : www.modulbaukasten.ch/glossar